

Chargé de mission
« Convention intercommunale d'attribution »
Peuplement

Cadre d'emploi des attachés territoriaux

Place dans l'organisation

Direction Générale des Services Techniques

Direction Habitat Renouvellement urbain

Fonction d'encadrement : NON

Préambule :

La CALL est un territoire singulier, à plusieurs titres :

- le taux de logements locatifs sociaux est le plus élevé avec 47,7% des contre 17.1% au niveau national, et 23% au niveau régional,
- 15 communes du territoire présentent un taux de LLS au-delà de 40%, ce taux frisant quelquefois les 70%,
- ce parc est composé à 70,7% de logements individuels, contre 15% au niveau national,
- plus de 60% du parc est construit avant 1974, ce taux passant à 80% pour les logements individuels miniers (46% avant 1949)
- les logements énergivores représentant une part importante du parc (plus de 50% du parc en E, F et G),
- 41,6% de ce parc locatif social se situe en Quartier Politique de la Ville,
- Le taux de vacance technique avoisine les 7%, notamment lié à des opérations importantes en rénovation dans le cadre de programmes de renouvellement urbain (NPNRU-ERBM),
- Les couts de rénovation / requalification sont très élevés, notamment pour les logements du parc minier ancien qui fait l'objet de prescriptions architecturales au regard de son classement UNESCO, avec une moyenne à 117k€/logt, certaines rénovations avoisinant les 200k€,

Le PLH 3 vient d'être adopté, la stratégie du territoire étant axée sur l'intervention sur le parc existant en priorité, et la planification des opérations neuves afin de répondre aux besoins spécifiques identifiés, avec des enjeux forts de diversification et mixité.

Raison d'être du poste

Relevant de la Direction Générale des Services Techniques, au sein de la direction Habitat et renouvellement urbain (18 personnes), intégré au service habitat (10 personnes), sous l'autorité de la cheffe de service habitat, l'agent est chargé de la mise en œuvre de la politique intercommunale d'attribution, à travers le suivi de la convention intercommunale d'attribution (CiA) et le plan partenarial de gestion de la demande (PPGDID).

Missions

- Mise en œuvre et animation de la politique intercommunale d'attribution, et représentation de la collectivité dans l'ensemble des instances qui s'y rapportent,
- Travail en lien étroit avec les services logement des communes, développement du partenariat avec les autres réservataires et les services gestion locative des bailleurs sociaux,
- Animation des nouvelles instances de pilotage qui seront issues de la CIA et suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs,
- Participation aux travaux de la CIL (commissions thématiques, séances plénières)

En déclinaison, il sera attendu du chargé de mission CIA/peuplement :

- D'être force de proposition pour le développement de pratiques et d'outils innovants à destination des communes du territoire,
- De développer, en associant l'ensemble du partenariat, les stratégies de peuplement et PSP en déclinaison pour les projets de renouvellement urbain, mais aussi dans le cadre des livraisons/attributions,
- D'accueillir, orienter, enregistrer les demandes de logement social des ménages (accueil spontané des demandeurs se présentant à la CALL)
- Suivre les situations individuelles et mobiliser le partenariat adéquat
- Un suivi-animation des ateliers relogements issus des programmes de renouvellement urbain,
- La production de statistiques et une contribution aux études réalisées au sein du service Habitat
- Le suivi de la représentation du Président de la Communauté d'Agglomération en CALEOL
- Soutien et appui sur des thématiques

Pré-requis

- Maîtrise du cadre légal et réglementaire des politiques du logement social, de l'habitat et de l'hébergement.
- Maîtrise des problématiques de l'offre et de la demande en logements, approches des besoins spécifiques de certains ménages.
- Maîtrise du fonctionnement et des compétences des bailleurs et acteurs sociaux.
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales.

Qualités requises

- Rigueur
- Qualités rédactionnelles
- Disponibilité et capacité d'adaptation, esprit d'équipe
- Bonne maîtrise de la communication orale
- Réactivité
- Autonomie
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Capacité à avoir une réelle polyvalence et à travailler en transversalité
- Qualités relationnelles, sens de la communication et de l'écoute
- Capacité à anticiper
- Expérience en pilotage et animation de collectifs d'acteurs,
- Sens du service public et implication,
- Maîtrise de l'outil informatique.



Conditions de travail :

- Travail en bureau.
- Horaires variables avec pics d'activité en fonction des nécessités de service. Réunions possibles en dehors de l'horaire de travail habituel
- Matériel bureautique à disposition, bureau, salle de réunion
- Poste ouvert au télétravail.

Lieu de travail : Locaux de la CALL à Lens.

- Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2022 s y référant.

POUR POSTULER

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer votre grade et votre échelon. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@gglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 15 décembre 2023.